



Commercy Void Vaucouleurs
Communauté de Communes

PRESENTATION DU TERRITOIRE



Cette fiche thématique constitue une version de travail du diagnostic du futur SCoT sur le territoire de la Communautés de Communes Commercy Void Vaucouleurs.

Les éléments de diagnostic présentés constituent un premier ensemble de points clés permettant d'appréhender les enjeux du SCoT. Dans le cadre de la démarche itérative menée, ces éléments seront complétés, développés ou simplifiés, à la suite de l'obtention de données complémentaires et des retours des acteurs locaux

PHASE DIAGNOSTIC ET ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Fiche V2 – janvier 2023



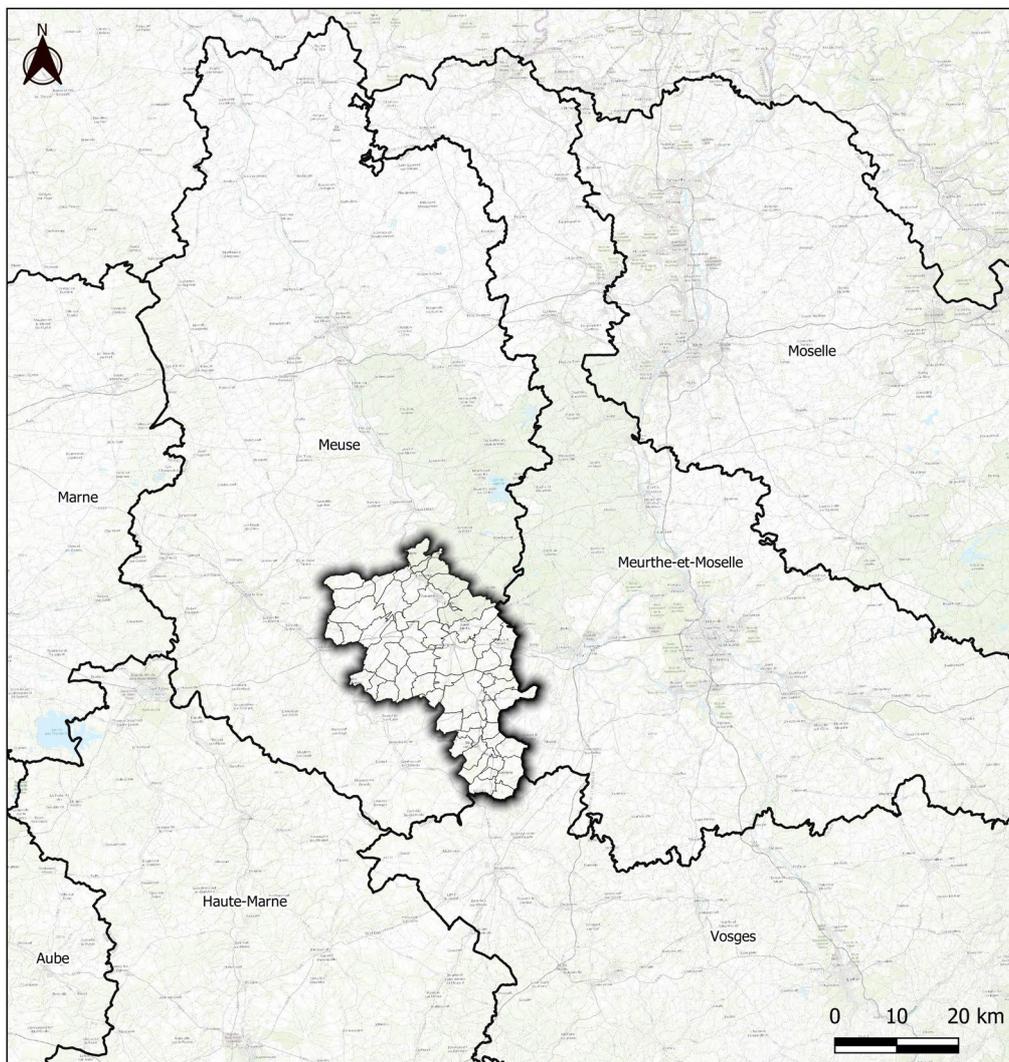
| | |
|--|-----------|
| PRESENTATION GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE..... | 3 |
| CONTEXTE HISTORIQUE..... | 4 |
| <i>Les 1^{er} âges de l'urbanisation</i> | <i>4</i> |
| <i>L'urbanisation jusqu'à l'après-guerre.....</i> | <i>5</i> |
| <i>Après les années 1950</i> | <i>6</i> |
| CONTEXTE INSTITUTIONNEL..... | 8 |
| CONTEXTE FONCTIONNEL..... | 11 |

PRESENTATION GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

Situé au sud-est de la Meuse, à la frontière des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle, le territoire de la Communauté de Communes de Commercy Void Vaucouleurs se trouve au cœur de la région Grand Est.

D'une superficie de 710 km², la CC CVV est entourée de grands pôles urbains tels que Nancy, Toul, Bar-le-Duc et Verdun.

LOCALISATION DU TERRITOIRE



Source : BD TOPO ©IGN, Fond de carte : ©ESRI World Topo, Réalisation : Planéd, 2023.

Éléments de repères :

-  Périmètre du SCoT
-  Périmètre communal
-  DEPARTEMENT

CONTEXTE HISTORIQUE

Les 1^{er} âges de l'urbanisation

La carte de Cassini datant du XVIII^{ème} siècle permet d'identifier les polarités principales du territoire. Le constat est une implantation éclatée des Hommes sur le territoire. A cette époque, Commercy, Vaucouleurs sont les villes importantes. D'autres polarités apparaissent : Void, Sorcy, La comparaison avec la carte de l'État-Major montre que les voies gallo-romaines et romaines ont été conservées et servent d'ossature pour l'urbanisation des villages.

La structuration du territoire s'est ensuite précisée avec la réalisation, au milieu du XIX^{ème} siècle du canal de la Marne au Rhin et de la ligne de chemin de fer reliant Paris à Strasbourg. Ces infrastructures de transport serviront notamment l'exploitation des carrières du Pays de Commercy qui étaient au nombre d'une vingtaine à la fin du XIX^{ème} siècle dont les plus célèbres sont celles d'Euville et de Lérrouville.

Commercy a une existence très ancienne. Un château fort a été édifié au XIII^{ème} siècle sur une petite éminence dominant la Meuse. Sur les vestiges de l'ancien château fort médiéval, un vaste château baroque est constitué au XVIII^{ème} siècle. Le château est transformé au XVII^{ème} siècle. Le Prince de Vaudémont est le véritable créateur du château de Commercy. Familier du duc d'Orléans, il fait appel à ses architectes, Germain Boffrand et Nicolas Dorbay qui lui donnent sa physionomie actuelle et imaginent son prolongement urbain, le Fer à Cheval et l'avenue Stanislas. Sous Stanislas, le château est renommé, car il en fait une de ses résidences favorites. Mais au milieu du XIX^{ème} siècle, le château est abandonné et coupé de ses anciens jardins par les constructions du canal de la Marne au Rhin et de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg. Le développement de la ville s'est organisé autour du château dans un tissu dense et puis le long de l'avenue de Stanislas. Les extensions se sont ensuite greffées autour de ce noyau.



Commercy – Carte de Cassini

Le site de Vaucouleurs est localisé sur les hauteurs de la vallée de la Meuse, il est identifié dans les écrits au IX^{ème} siècle. Un château fort est édifié sur les hauteurs de la colline surplombant la Meuse. La cité est fortifiée au XI^{ème} siècle. Vaucouleurs est rattaché à la France au XIV^{ème} siècle. En 1429, Jeanne D'Arc quitte Vaucouleurs pour rejoindre Paris. Le développement du bourg s'est organisé à la croisée des voies gallo-romaines. Le bourg s'est constitué en linéaire le long de la voie orientée nord/sud. Vaucouleurs poursuit son développement pour devenir une ville industrielle importante dans la première moitié du XX^{ème} siècle (Textiles, Fonderies, Fours à chaux, Brasserie,...). Les activités industrielles sont implantées à proximité du bourg et seront au fur et à mesure intégrées dans le tissu urbain avec la constitution des extensions.



Vaucouleurs – Carte de Cassini (à gauche) et carte de l'État-Major (à droite)

L'urbanisation jusqu'à l'après-guerre

L'urbanisation des villages s'est réalisée sous l'effet de la croissance démographique. Petit à petit, les dents creuses dans les cœurs de villages se construisent formant des bourgs denses. Suivant la configuration et la topographie, les constructions peuvent se disperser en groupes. Les premières extensions urbaines se développent soit le long des axes viaires principaux soit dans l'épaisseur du centre-bourg. L'agriculture tient une place majeure en termes d'activité économique, la ferme est implantée dans le cœur de village.

A partir du XIX^{ème} siècle, les infrastructures routières sont créées. Elles reprennent en partie les axes historiques. La réalisation et le développement de voies de communication accroissent le développement et désenclavent les communes desservies. Avec l'arrivée du chemin de fer en 1851 (ligne Paris - Strasbourg), la ville de Commercy prend un nouvel essor. La mise en service des canaux de la Marne au Rhin en 1854 et de la Meuse en 1880 seront également des vecteurs d'attractivité économiques sur lesquels le développement urbain va s'appuyer : urbanisation à proximité ou contrainte physique réorientant l'urbanisation du village.

Au cours du XVIIIème siècle et du début du XIXème siècle l'urbanisation des faubourgs se développe le long des rues principales (traversées des RN et RD majeures) les plus fréquentées pour le commerce et l'artisanat.

Dans certaines communes, l'industrialisation va entraîner une croissance importante de l'urbanisation pour satisfaire les besoins locaux. Des formes urbaines particulières comme les cités ouvrières vont apparaître. C'est le cas à Vaucouleurs, Lérouville par exemple. Ce sont généralement ces villages qui vont passer au statut de ville.

Le département est particulièrement impacté par les dégâts de la 1^{ère} guerre mondiale ce qui occasionne la nécessité de reconstruction partielle voir totale de la commune. Certaines communes au nord du territoire ont été grandement touchées. C'est le cas par exemple de Mécrin. Ce village, totalement détruit durant la 1^{ère} guerre mondiale, a fait l'objet d'une reconstruction suivant le modèle du régionalisme. Le principe est la reconstruction selon la trame urbaine initiale du village-rue en mettant en avant le style traditionnel : maisons avec l'esprit village traditionnel, mais dont les dimensions sont différentes et les matériaux nouveaux.



Mécrin – Carte de l'État-Major (à gauche) et scan historique de 1950 (à droite)

Après les années 1950

Après les années 1950, le développement urbain s'est fait essentiellement sous la forme de pavillonnaires en extension des bourgs. Les fermes agricoles n'ayant plus leur place dans les centres-bourgs sont reportées sur les extérieurs. La topographie ou toute autre limite naturelle ne sont plus respectées. La rupture avec les modes de vie et de bâtir anciens est radicale. L'urbanisation s'est banalisée ne laissant que peu de place au caractère identitaire local.

A partir des années 1960-1970, une nouvelle forme urbaine apparaît : la maison individuelle isolée. Ce mode de développement est aujourd'hui le plus répandu. Il s'agit d'une occupation du sol peu dense principalement composé de constructions de type individuel de faible hauteur et sur de vastes parcelles. Malgré un développement en habitat moins dense, la morphologie du bourg reste compacte. Il y a peu de développement dans les écarts ou les hameaux. Dans les villes du territoire, des collectifs apparaissent pour accueillir des logements sociaux.

C'est une nouvelle forme urbaine qui s'implante permettant de retrouver des caractéristiques du bâti de bourg en termes de densité et de hauteur notamment. La forme des maisons de bourg est également reprise de manière plus contemporaine avec l'arrivée des maisons mitoyennes ou accolées.

Le développement contemporain est de diverses natures :

- Lorsqu'il concerne les villes principales du territoire, le tissu urbain est plus organisé, car le recours à la procédure de lotissement a été largement utilisé. Les quartiers ainsi créés fonctionnent individuellement à partir de dessertes souvent en impasses. On voit alors des lotissements accolés les uns aux autres sans aucun lien entre eux.
- Lorsqu'il concerne les bourgs, villages et hameaux, le mode de développement a été réalisé parcelle après parcelle. Là encore ce mode de développement au coup par coup a conduit à produire un tissu urbain sans lien avec le noyau d'origine. Ici la rationalisation de l'occupation de l'espace est inexistante ce qui a conduit à produire une consommation d'espace importante. Le rapport qualitatif et social avec l'espace public est inexistant produisant des quartiers résidentiels pauvres et déconnectés du tissu urbain d'origine.

Par exemple, la commune de Vignot a connu un développement important sous la forme pavillonnaire après les années 1950. La comparaison des photos aérienne montre que les extensions se sont effectuées sous la forme d'habitat individuel dans l'épaisseur du bourg.

CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Les Communes de Communes du Pays de Commercy, de Void et du Val des Couleurs ont fusionné au 1^{er} janvier 2017 pour créer la Communauté de Communes de Commercy Void Vaucouleurs qui regroupe 54 communes.

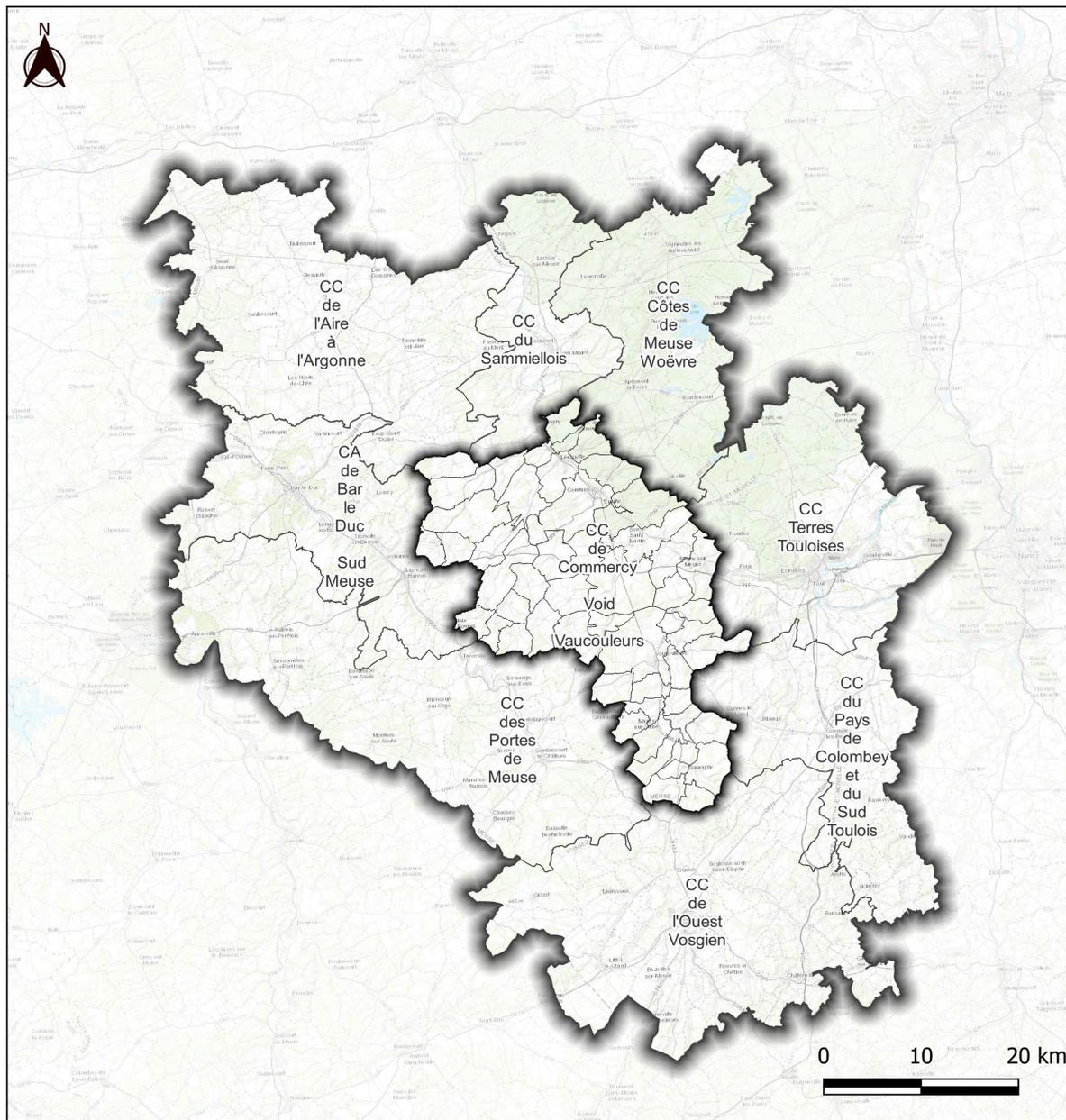
Cet EPCI exerce un certain nombre de compétences définies par la loi sur le territoire des 54 communes membres :

| | | |
|---------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Boncourt-sur-Meuse | Lérouville | Saint-Aubin-sur-Aire |
| Bovée-sur-Barboure | Marson-sur-Barboure | Saint-Germain-sur-Meuse |
| Boviolles | Maxey-sur-Vaise | Saulvaux |
| Brixey-aux-Chanoines | Mécrin | Sauvigny |
| Broussey-en-Blois | Méligny-le-Grand | Sauvoy |
| Burey-en-Vaux | Méligny-le-Petit | Sepvigny |
| Burey-la-Côte | Ménil-la-Horgne | Sorcy-Saint-Martin |
| Chalaines | Montbras | Taillancourt |
| Champougny | Montigny-lès-Vaucouleurs | Cousances-lès-Triconville |
| Chonville-Malaumont | Naives-en-Blois | Troussey |
| Commercy | Nançois-le-Grand | Ugny-sur-Meuse |
| Dagonville | Neuville-lès-Vaucouleurs | Vadonville |
| Épiez-sur-Meuse | Ourches-sur-Meuse | Vaucouleurs |
| Erneville-aux-Bois | Pagny-la-Blanche-Côte | Vignot |
| Euville | Pagny-sur-Meuse | Villeroy-sur-Méholle |
| Goussaincourt | Pont-sur-Meuse | Void-Vacon |
| Grimaucourt-près-Sampigny | Reffroy | Willeroncourt |
| Laneuville-au-Rupt | Rigny-la-Salle | |
| | Rigny-Saint-Martin | |

La CC CVV est entourée par 8 EPCI, répartis dans 4 départements : la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, les Vosges et la Haute Marne.



LOCALISATION DU TERRITOIRE DE LA CC CV ET DES EPCI LIMITROPHES



Source : BD TOPO ©IGN, Fond de carte : ©ESRI World Topo, Réalisation : Planéd, 2023.

Éléments de repères :

- Périmètre du SCoT
- Périmètre communal
- Périmètre EPCI limitrophes

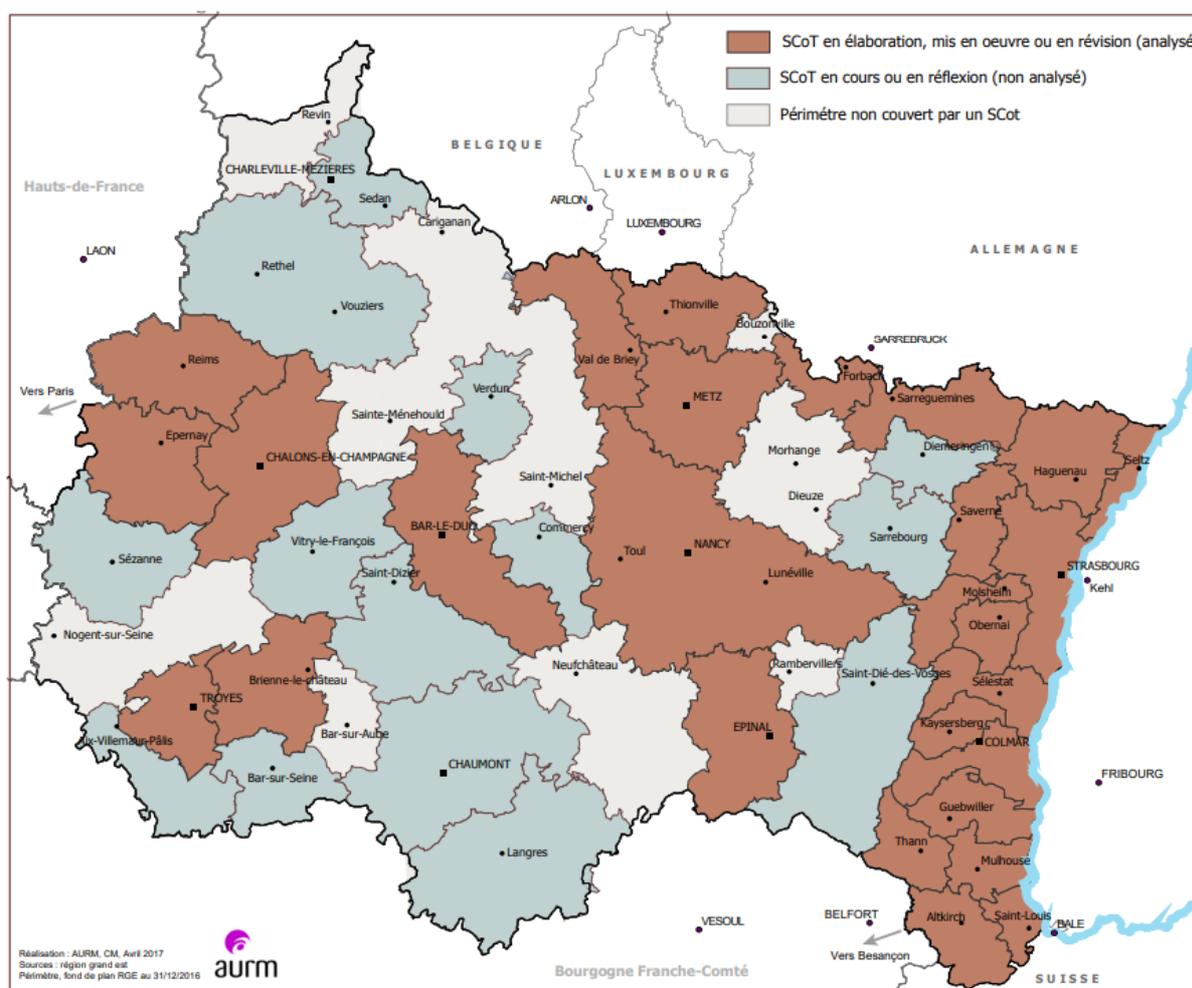


La loi NOTRe a renforcé le rôle des Régions en matière d'aménagement du territoire en leur confiant l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET). Il a pour objectif de définir les grandes priorités d'aménagement du territoire régional et d'assurer la cohérence des politiques publiques concernées. Ce schéma transversal est un projet stratégique pour la région.

Le **SRADDET de la région Grand Est** a été approuvé le 24 janvier 2020, validant ainsi une vision stratégique à l'horizon 2050 pour la région qui s'applique à répondre à 3 grands enjeux transversaux :

- Faire Région : à toute échelle, renforcer les coopérations et les solidarités ;
- Dépasser les frontières pour un rayonnement du Grand Est ;
- Réussir les transitions de nos territoires.

Au 1^{er} janvier 2023, dans le département, seul le Scot du Pays Barrois est approuvé. Le SCoT de la CC CVV, du Pays Barrois et du Verdunois sont en cours d'élaboration.



Le territoire sera soumis aux effets du développement envisagés sur les territoires du SCoT Sud Meurthe-et-Moselle à l'est, et du SCoT du Pays Barrois à l'ouest.

CONTEXTE FONCTIONNEL

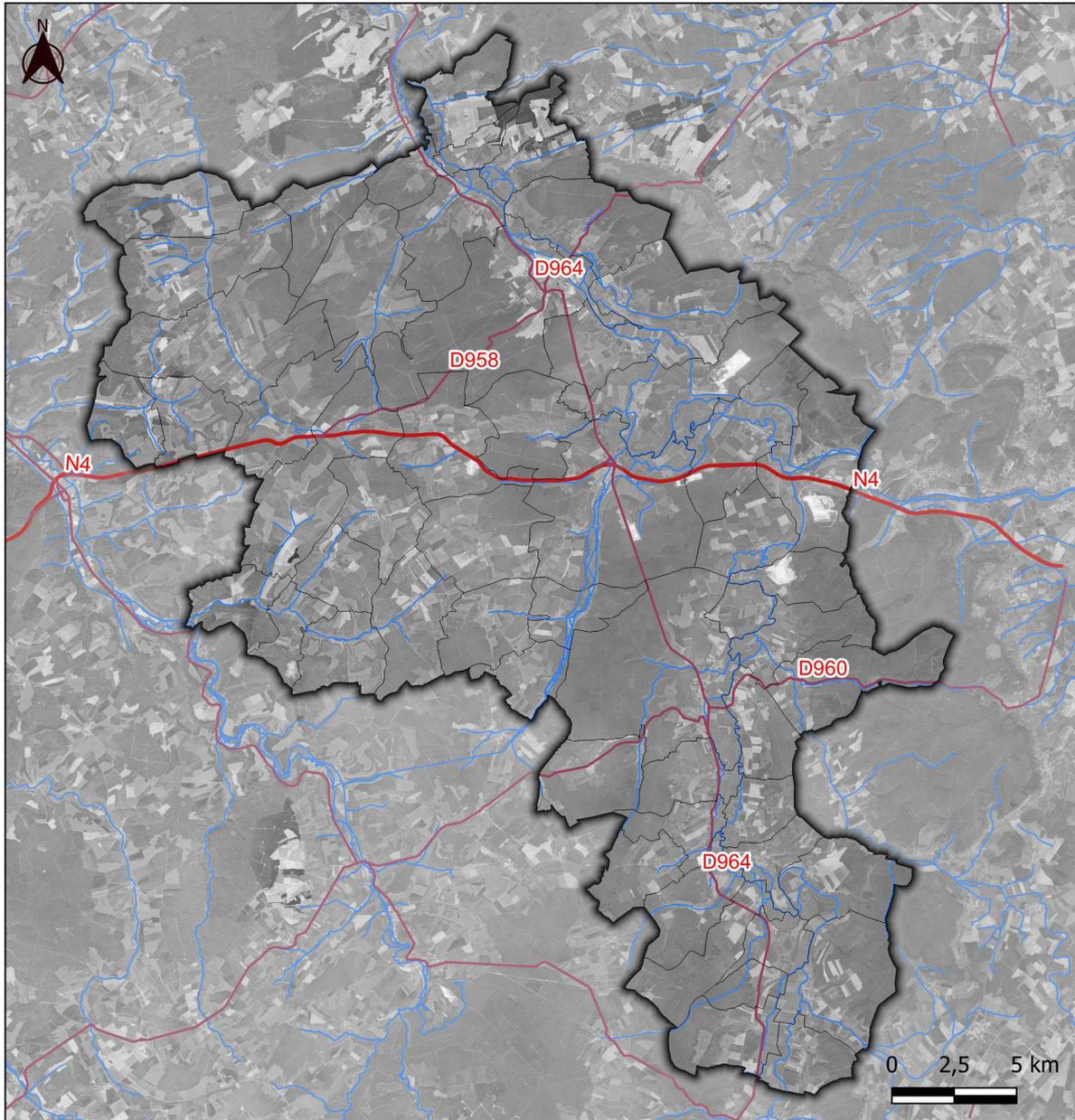
Le territoire de la CC CVV est un territoire sous influence, notamment des grands pôles urbains situés autour : il est le lieu de résidence pour de nombreux actifs travaillant à Nancy, Toul, Bar-le-Duc ou Verdun.

Le territoire est traversé d'est en ouest par la route nationale 4 (**RN4**) et est desservi par 3 échangeurs autoroutiers à Pagny-sur-Meuse, Void Vacon et Saint-Aubin-sur-Aire. Ainsi, Commercy est à 30 minutes de Toul, 45 min de Bar-le-Duc et moins d'une heure de Nancy.

Du nord au sud, le territoire est irrigué par la route départementale 964 (**RD964**), axe structurant de la Communauté de communes qui permet d'accéder à Verdun depuis Commercy en une heure.

Le territoire dispose également d'infrastructures ferroviaires et de **3 gares** à Commercy, Lérrouville et Pagny-sur-Meuse. Elles sont desservies par des trains TER qui assurent la liaison entre Nancy et Paris-Est via Toul, Bar-le-Duc et Reims.

STRUCTURE DU TERRITOIRE DE LA CC DE COMMERCY VOID VAUCOULEURS ET DE SES ENVIRONS



Éléments de repères :

-  Périmètre du SCoT
-  Périmètre communal
-  Cours d'eau
- Réseau viaire*
-  Nationale
-  Départementale

Source : BD TOPO ©IGN. Fond de carte : ©ESRI World Topo. Réalisation : Planèd, 2022.

